

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 12

Artikel: La politique suisse de défense depuis 1990... : À courte vue et potentiellement irresponsable
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La politique suisse de défense depuis 1990...

A courte vue et potentiellement irresponsable

L'Exécutif et le Parlement suisses négligent la défense! On doit à Machiavel l'observation pertinente selon laquelle l'argent serait le nerf de la guerre. Il faut ajouter que cela s'applique également à la prévention de la guerre, notamment par la dissuasion au sens où l'entendait Lyautéy: montrer la force pour ne pas s'en servir.

■ Col EMG Dominique Brunner

C'était vrai à la fin du XV^e siècle lorsque les armées étaient composées de mercenaires et que lances, flèches et épées déterminaient l'issue des batailles. Il y avait déjà des canons, mais ils ne jouaient pas de rôle décisif! C'est d'autant plus vrai à notre époque, compte tenu d'un avenir prévisible placé – simplifions un peu – sous le signe de la technologie et de la technique. La sagesse et la prudence de l'Exécutif et du Parlement se mesurent selon ce critère en ce qui concerne le financement de l'armée. Or, vu sous cet angle, tous deux font mauvaise figure depuis plusieurs années. Ce jugement se fonde sur des faits.

La dissolution du Pacte de Varsovie et de l'Union soviétique a mis fin à la confrontation Est-Ouest qui a duré plus de quarante ans, une période lourde de périls pendant laquelle l'Europe a été épargnée, notamment grâce à la dissuasion nucléaire, donc essentiellement à un facteur que la gauche n'a cessé de fustiger! Contrairement à ce que nombre de gens jugés compétents attendaient, la disparition de l'Union soviétique, armée jusqu'aux dents,

n'a pas engendré une ère de paix en Europe et, en général, sur le territoire eurasiatique, mais elle a causé instabilité et conflits entre des anciennes républiques de l'Union soviétique, même une guerre ouverte dans les Balkans. Ces répercussions étaient prévisibles après l'effondrement d'une puissance hégémonique comme l'URSS. Du point de vue stratégique en Europe, la guerre des Balkans a marqué les années 1990. C'est l'OTAN, conduite par les Américains, qui a mis finalement fin à ces combats fratricides par des interventions en Bosnie en 1995, au Kosovo en 1999.

Face à l'effondrement de l'Union soviétique, qui coïncidait avec la conclusion de traités importants en matière de désarmement, le traité CFE de 1990 portant sur la limitation des armes conventionnelles entre l'Atlantique et l'Oural, les deux accords START au sujet des panoplies nucléaires des deux grandes puissances, le désir était compréhensible d'abaisser les dépenses militaires, ce que tout le monde, en Europe, s'est empressé de faire. A partir de 1995, de nouveaux dangers, de nouveaux efforts d'armement incitaient à réévaluer la politique de défense et les ressources à lui consacrer. Plus

sieurs pays occidentaux ont agi dans ce sens. La Suisse n'a pas suivi, donnant un exemple déplorable, compte tenu de sa richesse, de ses traditions et de la neutralité à laquelle le Conseil fédéral aime se référer quand cela lui semble commode. Pensons à la campagne pleinement justifiée contre l'abjecte dictature irakienne...

En matière de politique de sécurité depuis 1990, l'attitude de la Suisse se caractérise par un activisme dans la planification, qui contraste avec une inactivité en matière d'efforts tangibles dans l'armement.

Des études certes intelligentes...

Un rapport du Conseil fédéral, publié en 1990, tirait les premières conclusions des événements survenus à l'Est du continent. L'incertitude concernant l'avenir de l'Union soviétique conseillait la prudence et la flexibilité. Rien ne s'opposait à cette nouvelle appréciation de la situation stratégique, au contraire elle s'imposait. En revanche, l'adaptation de l'instrument militaire, l'Armée 95, s'est rapidement révélée une solution insatisfaisante. Cela tenait notamment aux caracté-

ristiques de l'instruction, dont on a omis de corriger à temps les plus graves défauts: durée insuffisante de l'instruction de base, cours de répétitions tous les deux ans, préparation insuffisante des commandants d'unités, laxisme au sujet des dispenses de service. C'est ce qui a finalement conduit les responsables à hâter les choses et à mettre en vigueur la refonte fondamentale de l'armée, sanctionnée cette année par le peuple, l'Armée XXI.

Après qu'une commission composée de personnalités de tous les horizons politiques a déposé ses recommandations, le Conseil fédéral a publié en 1999 un nouveau rapport sur la politique de sécurité du pays. Intitulé *Sécurité par la coopération*, il pouvait favoriser un malentendu, à savoir que la coopération pourrait assurer la sécurité à moindre prix, alors qu'en réalité, elle ne s'obtient que par des efforts que l'on consent soi-même et qui forcent le respect d'éventuels alliés.

... mais négligence quant au maintien des performances de l'instrument militaire

En résumé, la Suisse a fait des efforts intellectuels méritoires pour s'adapter aux nouveaux défis stratégiques, mais elle n'a pas veillé à conserver un degré d'entraînement suffisant de ses forces terrestres et à assurer un financement adéquat de la modernisation de ses armements. Il a déjà été question des dégâts causés dans le domaine de l'instruction, partant de la motivation, ce qui est im-



Samuel Schmid est-il entendu par ses collègues, quand il parle de défense ?

pardonnable. Mais il y a plus ! Les moyens consacrés à l'armement et à l'équipement ont baissé de façon dramatique. Le Département fédéral des finances constatait, dans une publication sur les comptes de 2002, que c'est la défense, la tâche qui incombe à la Confédération, qui a accusé la plus forte diminution, ces dernières années. La part du budget réservée à la défense nationale a baissé de 19,1 % en 1990 à 9,4 % l'année dernière !

Or, il faut savoir que les dépenses militaires n'ont pas seulement reculé par rapport au total des dépenses fédérales, mais qu'elles ont été réduites notablement en termes réels. Au cours des douze dernières années, elles ont diminué d'environ 40 %. En l'espace de douze ans, la défense a économisé deux budgets annuels, c'est-à-dire qu'elle ne les a pas dépensés.

Ce sont les crédits destinés à l'armement qui ont subi la saignée la plus dramatique. On a tendance, pas seulement en Suisse, devant des difficultés financières à renvoyer à des temps plus cléments certains investis-

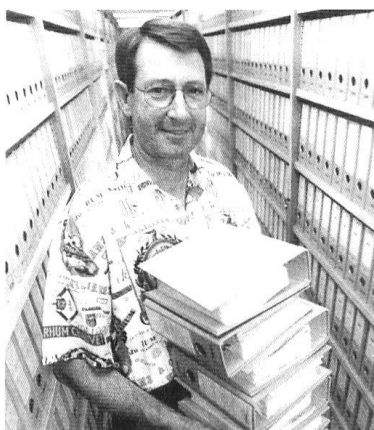
sements à long terme, d'aucun, se réjouissant à l'idée que leur sort pourrait ainsi être scellé. Des projets d'armement parfaitement justifiés, voire urgents ont été repoussés ou sont gravement menacés. Cela concerne l'acquisition de nouveaux avions de reconnaissance pour remplacer les *Mirage* qui datent du début des années 1960, une deuxième série de chars de grenadiers destinés à prendre la relève des *M-113* qui sont dépassés (annoncée à la veille du débat parlementaire de 2000 qui devait décider l'achat de la première série), l'acquisition de deux avions de transport dont la nécessité est avérée. A cela s'ajoutent des acquisitions importantes dans le domaine de l'informatique et des transmissions. Ces acquisitions étaient toutes bien pesées et hautement justifiées.

Le Conseil fédéral prend de bonnes résolutions mais s'empresse de les révoquer un an plus tard !

La diminution réelle des moyens financiers affectés à la défense a naturellement fait

l'objet de remarques critiques de la part de quelques parlementaires, des organisations de la milice, de quelques auteurs, en particulier de la Société d'Études Militaires. Pourtant, il y a un témoin au-dessus de tout soupçon, le chef du Département militaire de l'époque, créateur de l'Armée 95, l'actuel ministre des finances, le conseiller fédéral Villiger. Dans une interview publiée en 1994, il déclarait: «Le DMF est le seul Département à avoir mis fin à la croissance des dépenses et à avoir réussi à les diminuer. Les dépenses militaires accusent, pour la période 1990 à 1994, un recul en chiffres réels de plus de 14%, les dépenses destinées à l'armement de 25%. En même temps, les tâches à vocation civile, qui causent des frais importants aux autres départements, ont accusé une augmentation dépassant la moyenne. Dans l'ensemble, le DMF contribue à économiser annuellement plus d'un milliard. Les déficits de la Confédération dépassent aujourd'hui le montant de l'ensemble des dépenses militaires. Cela signifie que, si l'on ne réussit pas à maîtriser l'accroissement des dépenses, des économies réalisées dans des secteurs stabilisés ne servent à rien (...). Je ne cache pas que de nouvelles économies ne manqueraient pas d'avoir des répercussions sur le marché du travail, sans parler des conséquences pour la réalisation l'Armée 95¹.»

Après que les décisions prises par la fameuse «Table ronde» en 1998 (une invention de Kaspar Villiger et de son en-



Les dépenses d'exploitation de l'armée croissent au détriment des investissements en équipements et armements.

tourage), aient imposé à la défense de nouvelles coupes claires, des promesses, visant à calmer les esprits et émanant de conseillers fédéraux, n'ont pas manqué: la défense pouvait compter sous peu avec des budgets stables. En mai et juin 2000, le Conseil fédéral a été le théâtre d'une épreuve de force concernant les crédits à accorder à la défense. La décision a été repoussée à plus tard et effectivement arrêtée l'année suivante. On s'est entendu sur un plafond annuel de 4,3 milliards qui devaient revenir à la défense. A peine une année s'était écoulée que le gouvernement reniait sa politique et ordonnait de nouvelles coupes dans les moyens de la défense.

Face à une aggravation manifeste de la situation financière de la Confédération, due à une générosité irresponsable des partis et du Parlement, à une pratique budgétaire pêchant par trop de confiance, le Conseil fédéral a annoncé un nouveau

programme d'économies. Il se distingue de ses prédécesseurs par le fait qu'on n'épargne pas les domaines jouissant jusqu'ici d'un traitement privilégié, à savoir le social dont le coût a augmenté de 100% en dix ans, les transports qui accusent aussi une hausse spectaculaire et nombre d'autres secteurs de l'activité de l'État.

Mais le Conseil fédéral, qui néglige le fait que la défense à elle seule, consenti des sacrifices importants, voire irresponsables vu leurs éventuelles conséquences, prévoit de nouvelles économies au détriment de la défense. De 2004 à 2006, on prévoit de priver la défense de 390 millions. Il est clair que cela va avoir des conséquences.

On tardera à combler les lacunes dans l'armement et dans l'équipement servant à l'insurrection de la troupe et à la réalisation d'une Armée XXI pourtant voulue par le peuple. Des projets seront différés, d'autres supprimés.

Une grande partie de la classe politique mérite le mépris! C'est le comble, elle a mis la défense dans une situation telle que le Département de la défense ne peut plus honorer ses engagements vis-à-vis de ses fournisseurs. Comme si la Suisse était un pays pauvre, en voie de développement, alors qu'elle fait partie des pays riches, alors que le peuple soutient une défense crédible, il l'a prouvée une douzaine de fois depuis 1990.

D. B.

¹ Strategische Studien, Band 7, Zürich 1994.